

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire **Jeudi 20 octobre 2022**

Le Président Yves Moulin accueille les participants et propose l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2021, accordée à l'unanimité. Puis il présente son rapport moral.

Rapport moral

Yves indique que les rapports moral et d'activité portent sur les années 2021 et 2022 jusqu'à ce jour. Se référant aux *Échos* de début octobre, il insiste sur notre difficile situation financière et tente d'en proposer quelques explications.

Au premier abord, cette dégradation paraît surprenante, puisque nous accompagnons moins de familles qu'en 2021. Mais elle s'explique.

D'abord, les dons sont en diminution, peut-être suite à la crise du Covid, à l'augmentation du coût de la vie, à la situation d'insécurité due à la guerre. Autre raison : nous avons accordé des prêts importants aux familles en cours de régularisation pour les aider à obtenir les passeports et les timbres fiscaux nécessaires aux dossiers, et les familles ont du mal à rembourser ces sommes. Par ailleurs, les résidents peinent à participer au paiement de leur loyer ou de leurs charges. Enfin *Les Échos*, notre journal périodique à parution aléatoire, devrait sans doute paraître plus souvent.

Et inutile de le rappeler, la crise du Covid nous a empêchés de faire des concerts et autres événements rémunérateurs.

La situation est-elle pour autant désespérée ?

Les avis divergent à ce sujet : certains membres du CA pensent qu'après près de 10 ans de fonctionnement plus qu'honorable, l'association pourrait solder ses comptes et se dissoudre. Cet avis s'appuie aussi sur le fait que la nouvelle loi sur l'immigration en cours d'élaboration risque d'être beaucoup plus dure que la précédente et d'être un obstacle pour nous.

D'autres, comme Yves lui-même, pensent qu'un sursaut peut encore se produire. Nous l'avons vu après la parution de notre dernier journal, qui a suscité des dons conséquents. On peut espérer que d'autres arrivent, et fassent que ce mois d'octobre soit le premier de l'année non déficitaire.

Organiser des concerts et événements rémunérateurs, c'est déjà en cours... Il y en a plusieurs prévus dans les mois à venir. Produire plus souvent les "*Echos*", ou à défaut un petit résumé envoyé aux donateurs, c'est quelque chose que nous avons prévu et que nous allons réaliser... D'autres idées sont à l'étude, (comme par exemple la création d'un poste "communication" au sein du CA) nous comptons là-dessus pour pérenniser notre action le plus longtemps possible ! Avec votre aide à toutes et à tous, bien entendu...

Pour finir, Yves rappelle la dynamique des « Cent pour Un » en France. Il y en a environ 70 répertoriés par nos soins. Dans la liasse se trouve la carte de France avec la localisation des associations recensées et le résultat d'une enquête sur l'impact des Cent pour Un.

Et il passe la parole à Marie-Odile et Françoise pour le rapport d'activité.

Rapport d'activité

1. LES FAMILLES

En raison de la diminution des recettes, nous sommes passés de 25 familles au 31/12/ 2020, à 18 familles au 31/12/ 2021, et à 14 familles à ce jour. Et probablement 12 d'ici quelques jours.

Par contre, nous avons également continué dans la voie dont nous vous avons déjà parlé l'an dernier, les reversements et les aides partielles.

De 5 reversements au 31/12/2020, nous sommes passés à 8 au 31/12/2021, et à 11 à ce jour.

Et de 2 aides partielles au 31/12/ 2020, nous en sommes à 4 actuellement.

Les rencontres mensuelles avec les familles ont été très perturbées par le covid. De plus, les résidents régularisés (les plus nombreux maintenant) n'ont plus le temps de venir à ces rencontres, et les plus récents n'ont pas pu s'investir de la même manière. Nous faisons donc un accompagnement plus individuel, d'où une multitude de tâches.

Entretien des logements : quelques problèmes matériels mais ce n'est pas l'essentiel de l'accompagnement.

Accompagnement vers l'autonomie : des douze familles ont obtenu le droit au séjour en 2021 – 2022, dix sont toujours dans notre dispositif, car ils peinent à trouver un emploi ou à obtenir les aides auxquelles ils ont pourtant droit. Pour les bénévoles qui suivent les familles, le travail d'accompagnement est encore plus intense qu'avant la régularisation, l'aide d'un travailleur social étant difficile à obtenir. D'ailleurs nous sommes parfois sollicités par d'anciens résidents, autonomes depuis longtemps, mais qui font appel à nous quand ils ne comprennent pas une demande de l'administration ou ne savent pas remplir un formulaire.

Emploi : une action « emploi » a été engagée en collaboration avec SNC (Solidarité Nouvelles face au Chômage) pour faire le point avec les personnes et voir quelles possibilités s'offrent à elles. 10 personnes accompagnées en 2021-22, et 5 actuellement dans des parcours d'insertion.

Banque : alors que la loi stipule que toute personne résidant sur le territoire (même étrangère et en situation irrégulière) a le droit d'ouvrir un compte bancaire, les banques refusent souvent les personnes précaires. Notre aide est vraiment nécessaire pour que les gens viennent à bout de la procédure de « droit au compte », qui nécessite l'intervention de la Banque de France.

Cours de français : nous orientons les personnes vers les cours qui existent dans différentes structures (AADA, Restos du cœur, Caritas par exemple), et depuis plusieurs années quelques bénévoles donnent des cours individuels à ceux qui sont le plus en difficulté.

Suivi scolaire : pendant ces deux années nous avons accompagné plusieurs adolescents en assurant une relation avec le CPE ou un professeur de l'établissement, en les aidant à se repérer dans Parcoursup ou à trouver un stage.

Suivi médical : beaucoup des personnes que nous suivons ont des problèmes de santé, et nous sommes amenés à les accompagner à un rv médical ou à l'hôpital, nous aidons à comprendre les résultats des analyses ou des examens. Et nous encourageons comme nous pouvons les plus en difficulté.

Aide d'anciens résidents : nous en avons parfois bénéficié pour des petits travaux dans les appartements, de la manutention ou des déménagements.

2. RÉUNIONS

Rencontres mensuelles : le **Conseil d'administration** gère l'association, les rencontres de **Suivi des Familles** font le point sur chaque situation qui le nécessite, la **relecture de pratique** nous permet de revenir sur certains points avec un psychologue. Ces réunions se sont faites par téléphone jusqu'au printemps 2021.

4 journées de réflexion sur nos orientations, animées par des intervenants extérieurs.

Des rencontres de résidents, dont nous avons déjà parlé.

S'ajoutent de temps en temps les rencontres nécessaires à la préparation d'évènements, avec la Pastorale des Migrants, en particulier.

3. ACTIONS INTERASSOCIATIVES dans le cadre du Collectif Urgence Welcome

Aides concernant la rentrée scolaire, pour un public plus large que celui de 100 pour 1 :

EMMAUS, le SECOURS POPULAIRE, CARITAS, CENT POUR UN et l'AADA se sont associés pour aider les familles qui ne bénéficient pas de l'allocation de rentrée à obtenir du matériel scolaire, payer les cotisations demandées par les écoles et le transport scolaire. En septembre 2021, l'aide est allée vers 45 familles dont 84 enfants et 19 écoles En 2022, 51 familles dont 86 enfants et 20 écoles

La Pause Solidaire, de début novembre à fin mars, offre tous les samedis matin, dans une salle louée à la Maison du Loewenfels, un petit déjeuner bien garni et une animation pour les enfants. Pendant la période COVID, elle fut remplacée par une distribution de sacs bien remplis en extérieur. Les aliments sont donnés par les Restaurants du Cœur et plusieurs boulangers des environs. Elle a bénéficié chaque semaine à une centaine de personnes en moyenne. Une trentaine de bénévoles, dont une vingtaine de jeunes, se relaient pour en assurer le fonctionnement.

Le Comité Interassociatif COVID 19 a été constitué dès mars 2020 par le Collectif Urgence Welcome avec des membres délégués par l'ADAA, la CIMADE, les Conférences St Vincent de Paul, l'association De Bon Cœur, DIDA et Cent pour Un Hébergement, dans le but de venir en aide notamment à des familles non régularisées, privées des travaux aléatoires qui leur permettaient de survivre. En 2021, une deuxième campagne de solidarité, portée financièrement par l'association Cent pour Un Hébergement, a permis d'aider 33 familles, notamment des femmes seules avec des enfants, grâce à une subvention de 29 160 euros de la Fondation Abbé Pierre.

Participation au collectif AU68 (Associations Unies) avec ACCES – Appona – APPUI - ATD Quart Monde – CARITAS - La CIMADE -CLCV – Fondation Abbé Pierre : Les rencontres ont principalement tenté de mettre en place des échanges constructifs avec la CAF.

Forum Humanité sans limites (2 avril 2022) : Consacré à l'apprentissage et à l'enseignement du FLE (français langue étrangère), ce forum a rassemblé des spécialistes, des enseignants et des apprenants, jeunes et moins jeunes. Il est prolongé depuis septembre 2022 par des ateliers de formation des enseignants bénévoles de FLE portés par la plate-forme linguistique du CIDFF et le collectif Urgence Welcome..

4. COMMUNICATION, INFORMATION

Le forum HSL dont on vient de parler

Les Échos : trois en 2021, deux pour le moment en 2022. Faut-il essayer de faire plus (un par trimestre) ? Interventions de membres du CA dans plusieurs lycées.

5. DES MOMENTS FESTIFS

Malgré la conjoncture difficile, nous avons cherché toutes les occasions qui pouvaient permettre de continuer à tisser les liens les uns avec les autres :

- Le 27/06/2021 : après-midi convivial avec des jeux au Jardin Miquey
- 09/09/2021 : notre AG
- 30/01/ 2022 : 8 enfants ont assisté à un spectacle théâtral dans le cadre de MOMIX à Kingersheim.
- 23/04/2022 : une sortie à Thann en Tram Train pour monter avec 8 jeunes à l'Œil de la Sorcière et visiter la Collégiale.
- 12/06/2022 : Journée en montagne à l'occasion du Pèlerinage de la Communauté des Isles au Schauenberg (Pastorale des Migrants). Un repas en commun, de l'aide pour la manutention et un dessert partagé.
- 26/06/2022 : rencontre au Loewenfels, avec 3 familles qui ont quitté le dispositif en 2021.
- 02/10/2022 : avec la Pastorale pour fêter nos 10 ans de collaboration, après-midi spirituel et festif avec témoignages, chants et danses. Et l'intervention remarquée du groupe d'enfants.

Rapport financier.

1. Présentation du CEG et du bilan financier

Compte d'exploitation générale 2021				Bilan 31/12/2021			
	Total dépenses	Total recettes	Actif	Passif			
Dépenses	226 523,24 €	Recettes	227 365,81 €	Banque	71 592,64 €	Fonds associatif	31 922,83 €
Renoncement frais	5 550,60 €	Renoncement frais	5 550,60 €	Caution directe	8 209,00 €	Résultat de l'exercice	161,53 €
Frais bancaires	151,71 €	Intérêts	265,67 €	Caution par AADA	410,00 €	Projet associatif	61 869,07 €
Abandon de prêts	795,00 €			Avances résidents	13 741,79 €		
Abandon de cautions							
Sous-total	233 020,55 €	Sous-total	233 182,08 €				
Résultat positif	161,53 €	Résultat négatif					
Total	233 182,08 €	Total	233 182,08 €	Total	93 953,43 €	Total	93 953,43 €

2. Précisions concernant le budget 2021

Dépenses pour l'année 2021 :

Loyers et charges : 137 198 €, en légère baisse. S'y ajoutent 899 € de cautions.

Electricité-gaz : 20 570 €, stable. La sensibilisation des résidents aux économies d'énergie et nos demandes de participation aux factures restent d'actualité.

Rappels de charges (essentiellement pour l'eau) : 1981 € (contre 3908 en 2020) : l'effort sur la consommation d'eau s'est poursuivi.

Assurances : 1357 € (MAIF Collectivités) + 765 (autres)

Entretien des logements et équipement des familles : 2222 € contre 4728 € en 2020 : pas d'électroménager à remplacer cette année.

Frais bancaires : 151 € : suite à la restructuration des services aux associations de la Caisse d'Epargne, nous avons beaucoup de mal à avoir un conseiller référent stable.

Frais associatifs : 1262 € (au lieu de 2289 € en 2020) en baisse grâce en partie à nos efforts pour remplacer les courriers par des courriels.

Prêts résidents et extérieurs : 9519 € (contre 6849 en 2020) car 7 familles (dont une avec 4 adultes) ont été régularisées en 2021, avec les frais que cela comporte. Nous prêtons une partie au moins des sommes nécessaires (taxes pour les passeports, timbres fiscaux - 425 € par adulte)

Solidarité : 15 427 € (contre 19 929 € en 2020) : pour répondre à des besoins d'urgence en dehors des résidents 100/1 : coups de pouce pour des loyers ou des factures edf, timbres fiscaux, frais médicaux non couverts, déplacements en bus, assurances logement...

Après notre AG de 2020, nous avons retenu la ligne suivante : ne pas accepter de nouvelles familles mais renforcer nos aides ponctuelles à des familles en fin de parcours de régularisation.

Grâce à une subvention d'Emmaüs, nous avons pu couvrir pour environ 1000 euros de participations scolaires demandées par les écoles primaires effectuant des achats groupés de matériel.

Urgence Welcome : nous comptabilisons également les activités d'Urgence Welcome, Collectif qui n'a pas de compte propre. En 2021, il y a eu 600 € de dépenses.

Recettes pour l'année 2021

Depuis mars 2020, toutes les manifestations culturelles ont été stoppées par la crise sanitaire. Nos recettes viennent de dons ponctuels effectués par des particuliers ou des associations (Emmaüs, Caritas, AADA), et de dons sous forme de virements permanents. S'y ajoutent des remboursements de trop perçus de la MAIF et d'EDF, ainsi que des reversements d' APL.

Après une chute de 20 000 € en 2020, les recettes ont connu une petite remontée.

Dons ponctuels : 76 609 € contre 67 764 € en 2020

Virements permanents : 88 164 € contre 98 111 en 2020, en baisse.

Participation des familles hébergées: 14 900 € contre 12 280 € en 2020

Cotisations : 486 € (570 € en 2020)

Remboursements des prêts résidents et extérieurs : 4 530€ (8 094 € en 2020)

Solidarité (aides ponctuelles de Caritas, et Emmaüs, dons de particuliers pour des besoins précis) : 3 750 € (au lieu de 6 608 en 2020)

Action Solidarité inter associative Covid 19 : Le **Comité Interassociatif COVID 19**, constitué dès 2020 (voir rapport d'activité) a pu aider 33 familles, notamment des femmes seules avec enfants, grâce à une subvention de 29 160€ de la Fondation Abbé Pierre. Action portée financièrement par Cent pour Un Hébergement.

3. Perspectives pour 2022

Le nombre de familles prises en charge ayant sensiblement diminué, nous aurions dû garder un certain équilibre financier. Ce n'est pas le cas.

Au 1^{er} Août 2021, avec **81 551 € de disponibilités** sur le livret épargne et le compte courant, contre 75 689 € au 1^{er} Janvier 2021, nous disposons d'une avance de trésorerie de 3,7 mois.

Au 1^{er} Août 2022, avec **43683 € de disponibilités** sur le livret épargne et le compte courant, contre 71 592 € au 1^{er} Janvier 2022, nous disposons d'une avance de trésorerie de 2,5 mois.

Le déficit réel est de 27 908 € au 1^{er} août 2022 et de 33 145 € au 1^{er} septembre 2022 : la tendance à la baisse des dons s'est fortement accentuée.

Rapport des réviseurs aux comptes.

Rapport rédigé par Bernard Xolin et Bernard Antoine, et présenté par ce dernier. Ils ont procédé à la vérification des comptes le 29/09/2022. La comptabilité est de type dépenses recettes d'après les extraits bancaires. Les vérificateurs certifient la conformité du bilan et du compte d'exploitation à la comptabilité. Ils ont effectué des contrôles par sondage et constaté l'exactitude de la comptabilité, ainsi que la présence de pièces justificatives probantes pour les opérations vérifiées. Ils n'ont constaté aucune irrégularité.

Ils recommandent donc à l'AG d'approuver les comptes et de donner quitus aux responsables de la trésorerie. Ils remercient la trésorière pour son travail.

Approbation des rapports moral et financier et quitus au trésorier.

À main levée, à l'unanimité.

Renouvellement des réviseurs aux comptes.

Personne ne se présente pour remplacer Bernard et Bernard, qui acceptent de conserver cette fonction. Ils sont confirmés à l'unanimité.

Renouvellement d'une partie de CA

Les Conférences St-Vincent de Paul ont démissionné de notre Conseil d'administration. Pas d'autre changement.

Témoignages

Trois donateurs, José, Stéphanie et Rachel, nous expliquent comment ils en sont venus à soutenir l'action de Cent pour Un, choqués que notre société laisse à la rue des familles, que des enfants aillent à l'école après avoir passé la nuit dans un parc.

Tous trois habitent Bourbach le Haut et ils ont entraîné d'autres habitants dans l'action. Ainsi se sont tissés des liens forts entre le village et notre association.

Autres témoignages, ceux de 2 membres du CA, Marie-Odile et Denis, qui ont chacun constitué un réseau autour d'une famille, avec les difficultés que cela comporte (par exemple, comment trouver le bon degré d'investissement, ni trop ni trop peu) mais aussi les satisfactions et les joies qu'on en retire.

Ainsi s'est conclue notre AG, prolongée par un moment convivial.

Le président, Yves Moulin

La secrétaire, Françoise Fruchart